

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du Mardi 03 Avril 2018 à 20 heures 30

Présents : PELLERIN Laurent / Bernadette FLOIRAT/ Arnaud BIGEAT/ Cyril DELGOULET/ Isabelle BOTERF / Sandrine GERAUD/ LEYMARIE Robert / Emmanuel GARCIA / Georgette RAFFAILLAC/ Yvon PICHON.

Absent excusé : Daniel LACOMBE

Procuration : Daniel LACOMBE à Robert LEYMARIE

Secrétaire de séance : Cyril DELGOULET

Ouverture de séance à 20H25

- 1- Désignation du secrétaire de séance.
Cyril Delgoulet.
- 2- Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal en date du 06.03.2018 et signature des délibérations.
- 3- Délibération affectation des résultats.

Il est constaté un excédent de 213 504.48€. Il est affecté la somme de 22 413.64€ en section d'investissement puis en section de fonctionnement la somme de 191 090.84€

Délibération prise par le conseil municipal.

- 4- Délibération taxes 2018, état 1259 M,

Vote des taxes sans augmentation des taux communaux.

Délibération prise par le conseil municipal. Pas de mouvements des taxes.

- 5- Budget primitif de la commune 2018.

Fonctionnement :

Dépenses prévisionnelles de fonctionnement :	204 665.03€
Virement section investissement :	<u>282 310.00€</u>
Total dépense :	486 975.03€
Recettes prévisionnelles de fonctionnement :	272 617.00€
Excédent année précédente reporté :	<u>214 358.03€</u>
Total recettes :	486 975.03€

Investissement :

Dépenses prévisionnelles Investissement :	336 719.00€
Recettes prévisionnelles Investissement :	336 719.00€

Fonctionnement et investissement sur 2018 sont à l'équilibre. Suite à la réunion avec le percepteur, le bilan très positif, avec un budget de la commune sain et équilibré.

Délibération prise par le conseil municipal.

- 6- Délibération nouvelle convention ADS avec la CCTTH.

Simplification Administrative avec la Communauté de Communes.

Délibération prise par le conseil municipal.

- 7- Délibération convention avec l'ATD, marchés publics.

Dématérialisation des tous les marchés publics > à 25 000€ HT (Toute dépense publique). Cette procédure est à réaliser directement sur une plateforme (Internet).

Délibération prise par le conseil municipal.

- 8- Questions diverses.

Fête à Villac les 21 et 22 juillet 2018, le Samedi après-midi, concours de pétanque, le soir Bal avec Soirée Mousse, le Dimanche, vide-greniers, en soirée Marché Gourmand, Bal Musette et Grand Feu Artifice.

Séance levée à 21H30